



## La balance agroalimentaire à fin février 2015

Par rapport à fin février 2014, la valeur des exportations en 2015 a enregistré un rebond de (+138.4%) en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 136.9 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 63.8% contre 15% à fin février 2014.

Les importations de produits céréaliers ont augmenté de (+15.7%) en volume et de (+21.6%) en valeur.

La forte croissance des exportations conjuguée à une quasi stagnation des importations ont généré un taux de couverture de 123% et un solde excédentaire de

134.6 MD soit (+427.9 MD) de plus par rapport au solde de l'année précédente. Pour le deuxième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent n'a pas contribué au déficit global de la balance commerciale du pays estimé à (-1556.4 MD).

C'est en effet la première fois depuis 2009 que les recettes d'exportation ont largement couvert les dépenses d'importation au niveau de la balance alimentaire.

Source : Nos calculs d'après l'INS

## Importation des céréales

La Tunisie vient d'acheter 92 mille tonnes de blé tendre avec un prix moyen de 219.91 Dollars/ tonne. Soit 437.676 DT/T et 75 mille tonnes d'orge fourragère avec un prix moyen de 205.3 Dollars/tonne. Soit 408.598 DT/T le 11/03/2015.

On s'attend à ce que ces quantités arriveront aux ports tunisiens durant mai 2015.

Comparé au prix du blé local (480 DT/T pour la récolte 2014), le prix de l'importé sera inférieur de 42.324 Dinars/tonne. Quant au prix de l'orge fourragère importée elle est inférieure de 51.402 DT/T par rapport à la locale sachant que le prix de cette dernière durant la campagne 2014 était de l'ordre de 460 DT/T.

Comparé aux derniers achats, les prix, cette fois, ont diminué de 7% pour le blé tendre et de 6.43% pour l'orge fourragère.

Source : Office des Céréales

## Mercuriale de Bir El kassa (Mars 2015)

### Evolution de l'offre globale 2015/2014

\* Diminution de l'offre des légumes (-12%) et des fruits (-13%).

\* Diminution de l'offre des produits de la mer (-9%).

### Evolution de l'offre des principaux produits 2015/2014



### Evolution des prix des principaux produits 2015/2014



## TUNISIE : IMPORTATION DE LA VIANDE ROUGE

Suite à un manque de viande rouge enregistré sur le marché, la société Allouhoum et un importateur privé vont assurer l'importation de quantités de viande bovine congelée qui sera vendue à 16 dinars le kilogramme. Il s'agit d'un programme d'importation hebdomadaire à raison de 20 tonnes. Ce programme portera aussi sur l'importation de la viande ovine (agneau) dans de moindres quantités,

en provenance du marché français. Les experts tunisiens qui se sont rendus à cette fin en France ont mis l'accent sur la haute qualité du produit. D'autre part, il a été convenu de séparer entre la vente des viandes locales et celles d'importation, en laissant toute la latitude du choix au consommateur.

Source : [www.africanmanager.com](http://www.africanmanager.com)

## Veille Juridique - Mars 2015

- Loi n° 2015-2 du 16 mars 2015, portant approbation de la convention de prêt conclue en date du 24 juin 2014 entre le gouvernement de la République Tunisienne et le fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) pour la contribution au financement du projet «barrage Mellègue supérieur».

**JORT n°: 022 du 17/03/2015**

- Loi n° 2015-3 du 16 mars 2015, portant approbation d'un échange de notes entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement du Japon concernant le financement du projet de protection du bassin d'Oued Medjerda des inondations et de la convention de prêt entre le gouvernement de la République Tunisienne et l'agence japonaise de coopération internationale.

**JORT n°: 022 du 17/03/2015**

## La Commission Européenne serait-elle de nouveau appelée à réorganiser les importations de l'huile d'olive ?

La baisse de production de l'huile d'olive qu'a connue l'UE durant la campagne en cours ne cesse d'avoir de mauvaises répercussions sur les entreprises oléicoles européennes qui, pour honorer leurs engagements ont du recourir aux huiles d'olive étrangères dont celles tunisiennes. Pour faciliter l'exportation de l'huile d'olive tunisienne vers l'UE, la Commission Européenne a adopté un nouveau règlement qui réaménage la répartition temporelle de ces exportations dans le cadre du contingent tarifaire. Selon ce nouveau règlement, l'Union Européenne a accepté d'augmenter le potentiel d'exportation total pour les mois de février et mars de 5 000 (1 000 tonnes

en février et 4 000 tonnes en mars) à 18 000 tonnes (9 000 tonnes pour chaque mois). Toutefois, les demandes introduites auprès des pays de l'UE pour la délivrance de certificats d'importation, ont mentionné des quantités totales dépassant la limite prévue pour les mois de février et de mars.

Dans cette circonstance, la Commission Européenne a fixé des coefficients d'attribution (pourcentage des quantités demandées) respectifs de 8.62% et 5.45% pour les certificats d'importation délivrés pour les mois de février et de mars 2015.

Source : [oliveoilmarket.eu](http://oliveoilmarket.eu)



## FIN DES QUOTAS EN EUROPE : UNE CRISE LAITIERE EN VUE

Dés le 1<sup>er</sup> avril il n'y aura plus de quotas laitiers pour la première fois en Europe depuis 31 ans. La Commission européenne a confirmé la date et les éleveurs sont très partagés. Si beaucoup y voient une aubaine, d'autres redoutent un effondrement de leurs prix. L'abolition des quotas laitiers suscitera certainement des inquiétudes sur la volatilité des prix, mais nous disposons toujours de mécanismes et d'instruments en cas de crise grave. Il y aura un nouvel instrument financier dans tous

les Etats membres qui souhaitent en bénéficier grâce à l'aide de la Banque européenne d'investissement pour la restructuration de l'industrie laitière.

A l'époque où ils avaient été mis en place, les quotas devaient servir à éliminer les surplus. Désormais, la plupart des pays européens misent sur une hausse de leurs exportations. Mais une poignée de pays emmenés par la France redoutent une concurrence acharnée.

Source : [euronews.com](http://euronews.com)

## Le changement climatique coûtera à l'Afrique 50 milliards de dollars par an d'ici 2050

L'Afrique est le continent dont les conditions climatiques changent le plus rapidement. Les coûts de l'adaptation au changement climatique pourraient par conséquent s'élever à **50 milliards de dollars par an d'ici 2050**, en dépit des efforts internationaux pour limiter la hausse des températures en dessous des 2° C au cours de ce siècle, selon un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Le PNUE se base notamment sur le rapport mondial de l'adaptation au changement climatique de l'année 2014, lequel conclut que les coûts d'adaptation dans l'ensemble des pays en développement pourraient varier de 250 à 500 milliards de dollars par an à partir de 2050. En cas d'un fort réchauffement, les températures pourraient dépasser les **2 °C d'ici 2050**, dans une grande partie de l'Afrique et atteindre entre **3 et 6 °C d'ici la fin du siècle**. Un tel scénario aurait une **grande incidence** sur la **production agricole**, la **sécurité alimentaire**, la **santé humaine** et la **disponibilité de l'eau**.

D'importantes réductions des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont la meilleure façon d'éviter des coûts d'adaptation inabornables. Les ressources actuelles du continent ne sont pas suffisantes pour pallier les impacts prévus.

L'augmentation du financement international pour le climat sous l'égide de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) permettrait d'atteindre un montant suffisant pour l'adaptation. La promotion d'un cadre favorable à la participation effective du secteur privé dans les activités d'adaptation serait également un facteur clé pour combler le fossé du financement existant.

Source : [www.mediaterre.org](http://www.mediaterre.org)

## Chute des feuilles provoquée par "*Marssonina coronaria*" : une nouvelle maladie du pommier

**Une nouvelle maladie, "*Marssonina coronaria*", provoquant la chute prématurée des feuilles, s'est installée dans une grande partie des vergers de pommiers bio européens**

"*Marssonina coronaria*" est une des maladies émergentes en verger de pommiers en Europe. Ce champignon provoque la chute **prématurée** du feuillage réduisant ainsi le rendement, la qualité des fruits et la fructification de l'année suivante. Originaire d'Asie, où il est un des problèmes majeurs en pommier, il cause des dégâts aussi en Amérique du Nord et du Sud. Il a été pour la première fois signalé en Europe de l'Ouest en 2001 plus précisément en Italie.



Les premiers dégâts sévères ont été repérés dès 2010 en Suisse sur des vergers non traités. Depuis, la maladie semble s'être propagée à l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, la Roumanie et les Pays-Bas. Les variétés résistantes à la tavelure, dont la **protection phytosanitaire est réduite en été**, ont été les principales touchées.

En Autriche, en 2013, le pathogène est observé dans 85 % des exploitations bio alors qu'en 2009, seuls quelques arbres étaient infectés. Les données sont comparables en Suisse et en Allemagne. En France, un seul cas officiel a été jusqu'à maintenant recensé.

Des études menées en Suisse ont montré que des variétés telles que Golden Delicious et Gala (très répandues en Tunisie) étaient **assez sensibles** à la maladie.

Source : [www.terre-net.fr](http://www.terre-net.fr)